

Info Leytron

Journal de la Municipalité de Leytron



Mini-hydraulique: étude globale

Nous avons reçu de SEIC SA l'étude globale pour le projet "Mini-hydraulique" sur la commune de Leytron.

La commission communale "énergie" a eu une séance avec la SEIC en date du 6 mai 2009. Elle se réunira à nouveau à mi-septembre pour analyser les différents projets et présentera son rapport et ses propositions au conseil municipal.

Pour les différents projets, il faut s'attendre au fait que les services cantonaux concernés demandent qu'une notice d'impact soit réalisée dans la phase de demande d'autorisation.

Echéancier dès la prise de position du conseil municipal pour l'un ou l'autre projet :

- | | |
|--|--------------------|
| • Mesures de débits | 3 mois à une année |
| • Etude préliminaire auprès des services cantonaux | 2 mois |
| • Dossier demande de concession | 3 mois |
| • Notice d'impact | 2 mois |
| • Réalisation | 1 année |

Aux contemporains (nes) des classes en 9 de Leytron

Une journée de retrouvaille groupée des classes

1919 ..29 ..39 ..49 ..59 ..69 ..79 ..89

aura lieu le dimanche 27 septembre 2009 au couvert de Tourbillon dès 11 h 00

Pour tous renseignements sur le déroulement de cette journée, vous pouvez vous adresser à

- Pierre-Alain Blanchet: 027 746 46 46 / 076 306 23 69

- Marie-Jo Agati-Blanchet: 027 306 27 50

Au plaisir de vous compter parmi nous.

Gravière de la Losentze

L'avocat de la commune est à bout touchant s'agissant de l'analyse juridique de la situation. Une séance est agencée, début octobre, avec la commune de Chamoson.

Assemblée primaire du 10 juin 2009

L'assemblée primaire a accepté les objets ci-après soumis à son approbation :

- Les comptes de l'exercice 2008.
- La modification partielle du plan d'aménagement local (PAL) concernant des corrections de pistes sur le domaine skiable de Télévonnaz SA.
- L'achat de la parcelle no 11550 située aux abords de la Chapelle d'Ovonnaz.

Captage d'eau potable

L'étude hydrogéologique réalisée d'octobre 2006 à septembre 2008 a permis de mieux comprendre le fonctionnement des aquifères exploités dans le vallon de la Salentze pour l'approvisionnement en eau potable de la commune.

- Tous les captages sont en étroite relation avec la Salentze. Cette situation les rend très vulnérables (turbidité des eaux).
- Les captages de Jorat et Tsénelin sont alimentés par des apports d'eau provenant du massif rocheux de Bougonne. Les vitesses de circulation sont élevées.
- Un potentiel d'augmentation des débits d'étiage a été mis en évidence à Saille, Jorat et Plan Passé.

Pour augmenter les débits d'étiage et pour améliorer la qualité des eaux captées, nous devons réaliser des forages drainants sur trois sites différents : Plan Passé, Jorat et Saille.

La campagne de forages drainants à réaliser en été 2009 représente la dernière étape de l'étude hydrogéologique des captages d'eau potable du vallon de la Salentze. Elle permettra l'augmentation du potentiel d'approvisionnement en eau potable de la commune durant les périodes d'étiage et l'amélioration de la qualité des eaux captées, principalement au niveau de la turbidité.

Pour la réalisation de ces forages drainants, le conseil municipal a adjugé les travaux à l'entreprise Tecfor SA pour le montant de Fr. 92'618.-.

sommaire :



Page 2 : Adjudications et nominations

Page 3 : Démission au conseil municipal – Inauguration du Complexe des Muverans

Page 4 : Mini-hydraulique : étude globale – Aux contemporains (nes) des classes en 9 de Leytron – Gravière de la Losentze

Adjudications et nominations

RPU (remembrement urbain) Champ de Croix

Génie civil	Guy Monnet	Fr. 234'513.15
Appareillage	Paul Thomas & Fils	Fr. 39'045.45

RPU (remembrement urbain) Praz de Feur

Génie civil	Joseph Carron et Cie	Fr. 247'949.15
Appareillage	Paul Thomas & Fils	Fr. 35'098.65

Complexe des Muverans : réfectoire

Charpente	Buchard H. SA	Fr. 76'086.85
Menuiserie intérieure	Buchard H. SA	Fr. 13'065.05
Plâtrerie-peinture	Baudin Jean-Marie	Fr. 12'330.20
Etanchéité-ferblanterie	Staub et Fils SA	Fr. 58'940.60
Chauffage	Cheseaux Frédéric	Fr. 20'700.--
Installation-ventillation	Valcalorie SA	Fr. 61'097.10
Sanitaire	Paul Thomas & Fils	Fr. 37'898.75
Serrurerie	Bender Yvon	Fr. 29'322.15
Revêtement de parois bois	Roduit JPG SA	Fr. 31'189.75
Installations électriques	Eglin SA	Fr. 21'932.45
Vitrierie	Gualino	Fr. 4'807.70
Revêtement de sol	Elpol SA	Fr. 28'966.45
Chapes	Créa Chapes	Fr. 9'014.15
Echafaudages	Ardag	Fr. 2'615.20
Aménagements extérieurs école primaire	Moulin Jean-François	Fr. 57'583.20

Travaux publics / eau potable / égouts / divers

Achat rétro	Marque Kubota	Fr. 42'502.--
Bitume route Industrie	Sabeco SA	Fr. 77'881.50
Bitume route Tourbillon	Sabeco SA	Fr. 66'631.10
Sentiers pédestres	Buchard transports Sàrl	Fr. 63'652.40
Chambre eaux usées	Joseph Carron et Cie	Fr. 32'269.25
Eau potable / (forages géothermiques à Saille)	Tecfor SA	Fr. 92'618.--
Eclairage public	Philippoz Christian	Fr. 15'206.15

.../...

Route cantonale Leytron-Ovronnaz

L'Etat du Valais a attribué les travaux suivants:

Revêtement bitumineux (int. Leytron / sortie Montagnon)	Weibel SA	Fr. 170'476.05
Revêtement bitumineux (Ovronnaz-Chevalley)	Sabeco SA	Fr. 447'646.95
Travaux géométriques (rte de la Chapelle Ovronnaz)	Bessero SA	Fr. 30'900.--
Marquages routiers/divers	Divers	Fr. 24'648.45
Etudes géotechniques Lacets Ponton et Perrone	BEG SA	Fr. 17'799.10

Le 12 août 2009, le Conseil d'Etat a approuvé la correction routière, tronçon «Lacet de Perrone».

Le conseil municipal a procédé aux nominations suivantes pour la nouvelle crèche:

Crettaz Barbara (garderie à 40 %), Besse Véronique (nursérie à 50 %), Vouillamoz Mélantine (auxiliaire nursérie à 30 %)

Démission au conseil municipal

Le conseil municipal a pris acte de la démission du conseiller M. Jean-Michel Mailler par courrier du 23 juillet 2009. En séance du 19 août 2009, le conseil d'Etat a accepté la démission présentée par M. Jean-Michel Mailler.

Les membres des autorités le remercient pour le travail accompli.

Le conseil municipal a proclamé élu M. Ubald Huguet, premier candidat non élu de la liste PDC lors des élections au système proportionnel d'octobre 2008.

M. Ubald Huguet a accepté sa nomination au Conseil municipal.

Inauguration du Complexe des Muverans

L'inauguration du Complexe des Muverans (agrandissement de l'école primaire, halle polyvalente, locaux pour la petite enfance, réfectoire) aura lieu le samedi 19 septembre 2009.

Le conseil municipal invite la population à participer à cette journée qui débutera à 9h.